



à

**Monsieur François BURDEYRON**  
**Préfet de Vaucluse**  
**AVIGNON**

## Lettre Ouverte.

Monsieur le Préfet,

Vous n'êtes pas sans savoir que jeudi dernier, 10 novembre 2011, à Avignon, s'est tenu un Comité d'Entreprise exceptionnel déclenché par le Groupe SWM afin d'informer et consulter les élus du Personnel sur une Déclaration de Cessation de Paiement (D.C.P) concernant les Papeteries de Malaucène.

Comité au cours duquel d'ailleurs les représentants du groupe ont obstinément refusé de répondre à toutes les questions des salariés, n'assumant même pas leur devoir d'information au Comité d'Entreprise.

En particulier pourquoi le groupe a-t-il décidé de ne plus financer ses engagements ?

- Pourquoi aucune solution de financement n'a-t-elle été recherchée ?

- Pourquoi la facture présentée par l'État a-t-elle été payée immédiatement, sans informations sur les conséquences, ou discussion sur les modalités ?

Cette nouvelle et énième entorse aux engagements pris par ce Groupe est synonyme tout autant de catastrophe sociale pour plusieurs salariés dont les situations individuelles sont loin d'être réglées, que de séisme économique pour le Bassin d'emploi -voire plus largement- en raison des risques qui pèsent désormais sur le financement des obligations de revitalisation et de dépollution du Groupe SWM ...

**Préfet de Vaucluse, vous êtes le Représentant de l'État dans ce Département et c'est à ce titre que nous nous adressons à vous par la présente.**

En effet, la réaction de la Préfecture relatée dans les colonnes du Vaucluse Matin le 11 novembre 2011, ne cesse de nous interpellier tant sur le fond que sur la forme...

Ainsi, vos Services auraient indiqué : « (...) En ce qui concerne les dettes sociales, les salariés seront payés (...) un liquidateur sera nommé. S'il s'avère que l'entreprise n'a pas de fonds pour honorer ses dettes sociales, c'est l'AGS ( fonds de garantie des salaires ) qui se substitue à l'entreprise ( charge par la suite à l'AGS de se retourner vers le liquidateur ). Les salaires seront par conséquent versés jusqu'à la fin d'activité de l'entreprise (...) ».

Cette vision de la situation qui laisserait à penser que les problèmes seront réglés nous obligent à rappeler certains faits :

- Le P.S.E négocié a été validé par Monsieur FIEVEZ et les Services de l'État. Il prévoyait le **financement de près de 19 M€ d'actions diverses pour l'indemnisation et le reclassement des 211 salariés licenciés. Il ne prévoyait en aucune façon le paiement de plusieurs centaines de milliers d'euros aux cabinets d'avocat de la Direction de SWM**, cette dépense initiée par les services juridiques de SWM étant à la charge du Groupe et non imputable sur le PSE.
- A contrario, il prévoit pour **TOUS** les salariés la prise en charge financière par le Groupe des Formations, le financement des créations d'Entreprises, des A.T.D, des indemnités supra légales, ...
- Il prévoit également un montant initialement budgété de 1026 k€ pour la revitalisation.
- Plusieurs salariés appartiennent toujours à l'entreprise, à ce titre, mutuelles et salaires sont dus et ce jusqu'au 22 février 2012 pour les plus anciens,
- Les A.G.S prendront-elles en compte toutes les mesures du PSE ? rien n'est moins sûr, en tout état de cause le plafond de couverture de 70 000 euros sera nettement dépassé pour certains salariés du fait de leur ancienneté ...
- Des salariés se sont endettés afin de pouvoir démarrer une activité professionnelle dès que leur contrat serait rompu, aujourd'hui les dettes sont là mais pas l'argent que SWM leur doit !
- D'autres salariés ont entamé des Formations après que le Comité de Pilotage en ait donné le feu vert, comment poursuivre ces formations sans un sou de SWM ?

**Monsieur le Préfet, comment laisser faire un tel déni de Justice et de non respect des obligations ?**

#### **QUID DE TOUS CES ENGAGEMENTS ?...**

- Seraient-ils balayés d'un trait de plume par la simple mise en cessation de paiement des Papeteries de Malaucène dont le bien fondé juridique n'a pas pu être prouvé par M. Fievez aux élus du Comité d'Entreprise lors de la réunion 10 novembre ?
- Seraient-ils balayés d'un trait de plume alors que les Papeteries de Malaucène sont filiale à 100% du Groupe SWM dont la trésorerie à fin juin 2011 dépassait les 35 M de dollars ?

A cet instant, il nous apparaît nécessaire également de rappeler que depuis fin octobre 2011, toutes les demandes émises se sont vues opposer des fins de non recevoir...

Il ne s'agit pas de dossiers mais c'est bel et bien de familles dont nous parlons : 17 familles qui se retrouvent aujourd'hui sur le bord du chemin du fait de pratiques honteuses et scandaleuses de la part du Groupe SWM !

Nous ne trouvons pas légitime de demander à l'Etat ou à la solidarité d'assumer la trésorerie d'un groupe par ailleurs très largement bénéficiaire, nous vous demandons de comprendre simplement qu'aujourd'hui, de fait, c'est aux salariés que l'on prive d'emploi que l'on fait porter la charge de cette trésorerie !

Il est impossible de laisser ces familles dans une telle situation, cette attitude, de la part d'un Groupe International qui n'a cessé de proclamer son attachement à aider ses salariés, est un véritable reniement de sa parole et de sa signature !

Par ailleurs, comment laisser passer sans réagir l'information concernant la provision constituée par le Groupe de 870 000 euros au titre de la dépollution, alors que la somme nécessaire évaluée par vos Services est largement supérieure.

Par ailleurs, comment ne pas parler et rappeler les engagements mis à mal aujourd'hui de la revitalisation, revitalisation dont nous disions le 21 janvier 2011 dans le courrier que nous vous adressions :

*« (...) le 10 novembre 2010, devant la Presse, vous avez signé avec le Représentant de SWM, une Convention de Revitalisation qui selon les Médias établissait la Contribution financière de l'Entreprise à 855 000 euros soit une **nouvelle remise de l'Etat de 120 000 euros...***

*Cette contribution financière destinée - nous le rappelons - à tenter de soigner une part des plaies sociales engendrées par le comportement scandaleux de Schweitzer Mauduit, a donc été réduite par l'Etat de 269 924 euros, soit 24% de l'enveloppe prévue pour le Bassin d'emploi. (...) »*

Comment à cet instant ne pas s'interroger sur l'attitude de l'État qui, après avoir laissé SWM saborder méthodiquement toute option de reprise,

- autorise le licenciement des salariés protégés envers et contre toute enquête,
- fait des ristournes incompréhensibles sur le plan de revitalisation,
- laisse aujourd'hui un groupe ultra bénéficiaire se soustraire à ses obligations conventionnelles, sociales, environnementales ainsi qu'à la Justice Française car n'en déplaie à certains les Prud'hommes en font partie laissant ainsi aux contribuables le soin de payer l'addition, alors qu'il nous est fait état tous les jours des difficultés financières de notre Pays.

Nous exprimons de grands doutes tant sur le bien fondé de cadeaux de l'État à ce Groupe que sur la volonté réelle de ce dernier d'assumer TOUTES ses responsabilités qu'elles soient légales, conventionnelles, environnementales ou sociales. Nous avons malheureusement raison, nos craintes étaient justifiées...

**Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de bien vouloir nous recevoir en extrême urgence et en parallèle, de donner les instructions nécessaires afin que les engagements pris soient assumés par le Groupe si la branche Papeteries de Malaucène ne le pouvait pas, à savoir la mise en œuvre définitive, pleine et entière du Plan de Sauvegarde de l'Emploi ainsi que le respect intégral de l'ensemble des obligations légales et environnementales**

Persuadés de votre prise en considération et dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre parfaite considération.

A Vaison la Romaine, le 13 novembre 2011,

**Thierry GEORGES, Jean Marc MOULIN,**  
**Union Locale des Syndicats CGT**  
**Vaison la Romaine et Malaucène.**

**Eric GOUCHON, Georges POUILLY**  
**Djamel BENAFLA, J.François CARDONA**  
**Régis DE CHARETTE**  
**Représentants CGT au C.E**

**Copie :**

- **Monsieur Xavier BERTRAND**, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- **Monsieur Eric BESSON**, Ministre auprès de la Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie,  
Chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique
- **Monsieur Claude HAUT**, Sénateur, Président du Conseil Général de Vaucluse
- **Monsieur Michel VAUZELLE**, Député, Président du Conseil Régional PACA
- Médias